

Consultation publique Projet immobilier sur la rue Saint-Antoine Ouest

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE AVEC LE PROMOTEUR

Date : 17 janvier 2014

Heure : 13 h 30

Lieu : Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, 14^e étage

Étaient présents :

Pour le promoteur :

M. Aurel Cardinal

M^{me} Marie-Eve Harvey

M^{me} Marion Demare

De l'Office de consultation publique de Montréal :

M. Joshua Wolfe, président de la commission

M^{me} Renée Lescop, commissaire

M. Jean Caouette, commissaire

M^{me} Élise Naud, analyste et secrétaire de commission

1. Ouverture et présentation des participants à la rencontre

Le président de la commission, monsieur Joshua Wolfe, souhaite la bienvenue aux participants et invite chacun à se présenter. Un ordre du jour est distribué. Le président de la commission présente son équipe : M^{me} Renée Lescop, commissaire, M. Jean Caouette, commissaire et M^{me} Élise Naud, analyste et secrétaire de commission.

2. Cadre de la consultation publique

Le président de la commission présente brièvement l'OCPM, le fonctionnement de l'organisme, le processus de sélection des commissaires ainsi que le code de déontologie auquel ils sont soumis. Le président explique que le mandat de l'OCPM porte essentiellement sur les modifications au Plan d'urbanisme concernant la hauteur et la densité, mais que la commission examinera également le projet dans son ensemble afin de bien saisir le contexte des modifications demandées. De plus, il explique que les distinctions entre le processus du PPCMOI en arrondissement et la consultation publique de l'OCPM sur les modifications au Plan d'urbanisme ne sont pas faciles à faire pour les citoyens. Pour cette raison, la commission acceptera toutes les questions et tous les commentaires, même s'ils ne portent pas spécifiquement sur la hauteur et la densité.

3. Démarche de la consultation publique

Les étapes de la consultation publique

Visite du site

Une visite du site a été effectuée le mardi 14 janvier 2014, afin de mieux visualiser les enjeux relatifs aux modifications du Plan d'urbanisme sous étude.

Les séances publiques d'information

Une séance publique d'information se tiendra le 28 janvier en soirée et possiblement le 29 janvier à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde dans l'arrondissement de Ville-Marie. L'objectif des séances d'information est de présenter le projet et de répondre aux questions du public et de la commission dans un climat serein et impartial.

La première soirée d'information débutera avec une présentation du contexte du projet par l'arrondissement de Ville-Marie, suivie d'une présentation par le promoteur

Les séances d'audition des mémoires

Une séance d'audition des mémoires se tiendra le 25 février à 19 h à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde pour les personnes et organismes qui souhaitent présenter verbalement leur opinion. Des séances supplémentaires pourraient être tenues si le nombre d'inscriptions le justifiait.

4. La préparation de l'audience publique

Le président de la commission a invité les intervenants à se préparer à des questions portant sur divers thèmes qui pourraient être abordés lors de l'audience, tels que la planification du secteur, incluant deux autres sites appartenant au même promoteur, le processus d'approbation du projet particulier en parallèle de la présente consultation de l'OCPM sur des modifications au Plan d'urbanisme, l'application de la Stratégie d'inclusion de logements abordables, l'insertion d'une passerelle et la mise à double sens de la rue Saint-Antoine.

5. Le dossier de documentation

Les documents remis à la commission seront rendus publics et disponibles sur le site Web de l'OCPM.